

## ecto de la Sèvre Niortaise amont et Affluents

# Contrat Territorial Milieux Aquatiques CTMA 2023-2028

#### Les CTMA de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Ce contrat est ciblé sur les territoires prioritaires dont l'état des eaux doit être amélioré. Il s'inscrit dans une stratégie de territoire définie pour 6 ans. Une feuille de route permet de caractériser annuellement des programmes d'actions avec une ambition augmentée pour agir directement sur la qualité des eaux.





**Éric CUSEY**Président du SMC

#### Le mot du Président

Après plus d'un an et demi d'étude, le nouveau CTMA Sèvre Niortaise amont et Affluents 2023-2028 a été signé en mai 2023 ! Il s'agit du 4è contrat passé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le SMC. Ce nouveau contrat est co-porté avec le SMBVSN qui exerce également sur la Sèvre Niortaise. Principalement financé par l'Agence de l'Eau, ce contrat rassemble 4 autres maîtres d'ouvrages : la Fédération de la pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres, le Département des Deux-Sèvres, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et Deux-Sèvres Nature Environnement, ainsi que 14 partenaires techniques.

Ce contrat a pour objectif de préserver et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides, d'améliorer la qualité de l'eau, de conserver les espaces de biodiversité, de limiter l'intensité des étiages (période de basses eaux) et l'impact des inondations sur les biens et les personnes, ainsi que de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une initiative commune. Cette plaquette est dédiée à sa présentation.



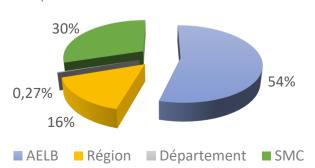
## La programma d'actions du SMC



Un budget SMC à plus de **2,4 millions €** 

Pour un total à **8,5 millions €** avec les 5 autres maîtres d'ouvrage







## Les grands types d'actions









Les actions de protection des berges et des sources comme la pose de clôtures, la création de gués et d'abreuvoirs permettent de préserver ces éléments de l'impact des troupeaux.



Les indicateurs de suivi comme des inventaires piscicoles par pêches électriques, des prélèvements et analyses des macro-invertébrés et des diatomées, ainsi que des photos aériennes sont réalisées avant et après travaux, afin d'évaluer les résultats sur le milieu naturel.

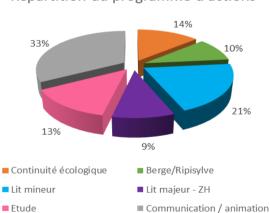


Les actions de communication et les animations sont importantes pour faire connaître nos actions, les expliquer, éduquer les plus jeunes et sensibiliser plus largement le grand public aux enjeux de la préservation des milieux aquatiques et humides.



Les actions sur le lit mineur et la restauration de la continuité écologique: les cours d'eau ont été profondément modifiés, déplacés lors du remembrement agricole. Des ouvrages comme les ouvrages routiers ou les clapets hydrauliques entravent la libre circulation des poissons, mais également des sédiments créant des déséquilibres. Certains secteurs nécessitent des interventions lourdes pour restaurer leur fonctionnalité.

Répartition du programme d'actions









Des études sont indispensables avant de lancer des travaux d'envergure. Elles permettent également d'améliorer notre connaissance du bassin versant, afin de cibler au mieux nos actions pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau, de la limitation des assecs et de la prévention du risque inondation.





#### Co-portage



#### **Financeurs**









#### Principaux partenaires institutionnels







#### Maîtres d'ouvrage

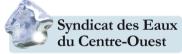








#### Partenaires techniques









### Nos contacts

Siège social: SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine 3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

du territoire

Adresse postale:

BP 10023 - 79403 Saint-Maixent-l'Ecole Cedex



05 49 05 37 10





Avec le soutien



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



